

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2021, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA21 052 – Résolution CA21 09 0251 / Dossier 1217747006

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

OCA21 053 – Résolution CA21 09 0252 / Dossier 1218408005

Ordonnance relative à l'installation de panneaux d'arrêts à diverses intersections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 3°).*

OCA21 054 à OCA21 057 – Résolution CA21 09 0253 / Dossier 1211388012

Ordonnances relatives aux promotions commerciales 2021 sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en lien avec les événements Escales (SDC District central), Station Youville - Espace citoyen et Bouge (SDC Quartier Fleury Ouest) :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);*

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA21 058 – Résolution CA21 09 0266

Ordonnance relative à l'installation de panneaux d'arrêts à diverses intersections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 3°).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. L'ordonnance OCA21 052 (5984) ainsi les ordonnances OCA21 053 et OCA21 058 (C-4.1) peuvent également être consultées sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

FAIT à Montréal, le 20 septembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauevert